

MOTION SUR LE SERVICE MINIMUM DE L'EDUCATION

En décidant de ne plus remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, le gouvernement met les services publics en péril, à commencer par celui de l'Education Nationale.

Depuis 2002, 100 000 postes ont été supprimés, 11 000 devraient l'être en 2008, 85 000 sont prévus d'ici 5 ans. La maternelle, que tout le monde reconnaît comme une réussite du système éducatif français, est aujourd'hui en péril, avec le projet d'intégrer la grande section à l'élémentaire.

Dans notre commune, une classe fermera à l'école élémentaire de Lormoy à la rentrée 2008, et une autre est menacée à l'école élémentaire des Echassons.

Nous savons que dans le contexte de la mondialisation, l'élévation des connaissances et l'investissement dans le système éducatif sont déterminants pour l'avenir de notre pays et de nos enfants. Pour autant, le gouvernement applique une politique inverse, à moins qu'il ne s'agisse d'orienter les enfants vers l'enseignement privé.

Nombre d'enseignants et de parents se mobilisent aujourd'hui. La seule réponse du gouvernement consiste à demander aux collectivités locales d'assurer un service minimum dans les écoles en cas de grève.

En accord avec l'Association des Maires de France et de nombreuses associations d'élus, nous considérons que l'école n'est pas une garderie et que les agents n'ont pas dans leur mission à se substituer au personnel enseignant. Par ailleurs, nous refusons ce moyen qui vise à « casser » un mouvement de grève.

Nous, élus du Conseil Municipal de Longpont-sur-Orge, refusons d'appliquer ce service minimum et demandons au ministère de l'Education Nationale, d'engager une politique en faveur du service public de l'Education Nationale plutôt que de se contenter de vouloir faire taire les protestations des enseignants et des parents.

Cette motion sera adressée :

- au Président de la République,
- au Premier Ministre,
- au Ministre de l'Education Nationale,
- au Préfet de l'Essonne,
- à l'Inspection Académique,
- aux syndicats enseignants,
- aux fédérations de parents d'élèves.